

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an 10 fr.
Autres pays. — Un an. 15 fr.

Rédacteur

Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

LE CONFLIT DE SAINT-CLAUDE

INTRANSIGEANCE PATRONALE

Notre conflit vient d'entrer dans le quatrième mois et nous n'avons enregistré, jusqu'à présent, aucune défection.

C'est là un résultat dont notre organisation peut être fière.

Comme l'écrivait Van Berckelaer dans un des derniers numéros de son journal, quels que soient les développements futurs de cette lutte et son issue, l'organisation qui a pu, su, et osé mener durant des semaines un tel combat sans défaillance, en tirera fatalement profit dans l'avenir.

**

Et pourtant dans quelles conditions se poursuit cette lutte !

Au milieu de quelle difficultés !

Depuis le commencement, la situation industrielle n'a fait que s'aggraver. Alors que dans les premières semaines il était permis d'espérer une amélioration dans les affaires, non seulement cette amélioration ne s'est pas produite, mais l'accalmie s'est faite de jour en jour plus grande.

A ce point, il est permis de se demander si, au cas où la grève n'aurait pas eu lieu, une partie des ouvriers n'auraient pas été frappés par un chômage tout au moins partiel.

Ces faits prouvent combien nous avions raison de demander aux patrons, avant le conflit, une réduction du temps de travail plutôt qu'une diminution.

Il aurait été alors beaucoup plus loyal de leur part d'accepter cette suggestion.

Ils ont préféré le conflit.

L'ayant rendu inévitable, ils font l'impossible pour qu'il se prolonge.

Leur attitude au cours des dernières semaines le prouve.

Rappelons ce qu'elle fut :

Sur l'initiative de M. le Sous-Préfet de St-Claude, des délégués ouvriers se rencontrèrent à la Sous-Préfecture, et une fois de plus les points de vue s'affrontèrent.

On put constater, au cours de cette entrevue, quelle était l'intransigeance de certains patrons qui ne savent que déclarer : « Nous avons fait nos dernières propositions et n'y pouvons rien changer. Aux ouvriers d'accepter ».

Ajoutons qu'à notre demande de précisions concernant les possibilités de travail, ces Messieurs sont beaucoup moins catégoriques que dans leurs conversations privées avec certains ouvriers.

Malgré cette affirmation d'intransigeance, M. le Sous-Préfet fit une proposition transactionnelle en demandant aux deux parties de se mettre d'accord sur une diminution de 15 %.

Tenant compte de la durée du conflit — et des privations qu'inévitablement subissent les grévistes, de la mauvaise situation industrielle, l'Assemblée générale, ainsi que les sections qui pour la plupart avaient été rapidement consultées, crut devoir répondre à cet appel à la conciliation et accepter la proposition de baisse de 15 % du Sous-Préfet.

Mais, tandis que nous donnions une nouvelle preuve de modération et de bonne volonté, les patrons prenaient l'attitude exactement contraire en refusant cette transaction.

Inutile de dire comment fut accueillie l'annonce de cette attitude patronale.

Si certains ouvriers conservaient encore des doutes sur la mentalité patronale, ils sont aujourd'hui fixés !

Inutile de dire aussi comment le public juge le patronat diamantaire saint-claudien.

Nous avons entendu, de la part de personnes pourtant fort éloignées de nous par leurs idées, des commentaires bien savoureux !

**

Il apparaît à tous maintenant que, de la part des patrons, ce n'est plus une question d'argent.

Ils veulent, en maintenant intégrale-

ment leurs propositions, que l'organisation ouvrière capitule.

Ils se sentent forts de la mauvaise situation industrielle qui met entre leurs mains cette arme terrible : LA FAIM !

Pas encore, Messieurs !

Pour le moment la lutte se poursuit.

La dernière Assemblée Générale du Syndicat n'a pas voulu, malgré le refus des patrons revenir sur son geste de conciliation.

En conséquence, elle a confirmé son acceptation d'une diminution de 15 % et porté cette décision à la connaissance des employeurs.

**

Les patrons auraient tort de croire que cette acceptation est le geste suprême de résistance, le dernier effort de quelqu'un qui n'en peut plus !

S'ils croient cela, qu'ils se détrompent !

Des bruits ont couru, venus on ne sait d'où, émis par on ne sait qui, que l'appui de l'A. U. D. nous faisait défaut, et que l'argent manquait.

Nous avons eu déjà l'occasion de démentir ces bruits. Nous le faisons une fois de plus et de la façon la plus catégorique.

L'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires sera à nos côtés tant que nous n'aurons pas décidé, en toute liberté, de mettre fin au conflit.

Que ce soit dit une fois pour toutes !

D'autre part, à mesure que le temps passe, la classe ouvrière de France se rend mieux compte du caractère de ce conflit, et chaque jour sa solidarité s'affirme plus grande.

Jamais les marques d'encouragement ne nous sont venues plus nombreuses que ces jours-ci.

Nous ne pouvons remercier ici individuellement toutes les organisations qui nous ont donné, nous donnent et nous donneront leur appui. Nous le faisons par une lettre de remerciements individuelle. Que toutes trouvent ici l'expression publique de nos remerciements et de notre gratitude !

Le Syndicat des Employés de Commerce de Saint-Claude vient d'imposer à ses adhérents, en notre faveur, une retenue de 2 % sur leurs salaires. Le

Syndicat des Typos de St-Claude a pris une même décision.

Comme la classe ouvrière serait forte si tous ses éléments savaient imiter ces exemples !

Mais que de telles décisions soient prises, cela prouve que notre conflit s'impose à l'attention.

Le délégué de la Confédération Générale du Travail, venu à Saint-Claude à l'occasion du 1^{er} Mai, pouvait s'écrier : « Ouvriers Diamantaires, vous venez d'écrire une des plus belles pages de l'histoire ouvrière ! ».

Même si cette parole contient une part d'exagération, je vous remercie, mes camarades, d'avoir écrit cette page, et je suis certain, qu'avec l'esprit syndicaliste dont vous venez de faire preuve, vous saurez dans l'avenir conduire votre organisation à de nouveaux succès !

E. PONARD.

Dans les Centres

FRANCE

La plupart des centres de province étant en grève, les circonstances nous obligent à écourter cette rubrique. Nous donnons néanmoins quelques brèves informations :

Paris. — Situation de travail presque normale, la plupart des ouvriers travaillant dans la fantaisie. Les ouvriers qui n'étaient plus occupés par leur maison habituelle, ont trouvé à s'embaucher ailleurs. Au dernier moment on nous dit même que la maison A. Ponard, qui n'avait pas rouvert, demande de bons ouvriers. N'ayant pas confirmation du fait, nous le donnons sous toutes réserves.

— Au milieu des occupations multiples auxquelles nous avons dû faire face, nous avons omis de signaler le changement du titulaire du Secrétariat de Paris. Il y a deux mois environ que Pierre Le Bon a remplacé Bornet à ce poste, celui-ci étant démissionnaire et n'avant pas voulu revenir sur sa décision malgré l'insistance de ses camarades. Nous nous excusons de notre retard à signaler ce fait et en exprimant nos regrets à Bornet, nous saluons Pierre Le Bon dont le dévouement à notre cause est connu de tous nos camarades.

— Les Samedi 7 et Dimanche 8 Mai, le Syndicat examinera les questions relatives à l'apprentissage (nombre, limite d'âge, droit de prendre des apprentis, main-d'œuvre féminine, lutte contre l'apprentissage clandestin, répartition par catégories, contrat, méthodes professionnelles, etc...).

Le permanent, invité à assister à cette réunion mais retenu à St-Claude par les événements, a dû se faire excuser. Il en exprime ses regrets aux camarades de Paris.

SUISSE

La situation ici est mauvaise. La Coopérative de Genève est en chômage complet. Conformément à la loi fédérale, les ouvriers touchent des secours de chômage qui leur sont payés par leur Syndicat (Section de la Fédération Suisse des Ouvriers sur Métaux et Horlogers). Ces secours, augmentés depuis le 1^{er} mai, sont de (francs suisses) :

9 fr. 60 par jour pour les gens mariés payant la cotisation syndicale de 1^{re} classe ;
8 fr. 15 par jour pour ceux payant la cotisation syndicale de 2^e classe ;
6 fr. 80 par jour pour les célibataires.

— Dans les cotisations syndicales payées par nos camarades, sont comprises les cotisations pour : chômage, maladie, grève, représailles, décès, assistance judiciaire, déménagement, secours en cas de besoins spéciaux, etc...

Le secours est accordé à tous les membres du Syndicat sans distinction de nationalité.

Combien d'utiles leçons pourrait prendre notre « grand pays » dans la petite Suisse !

BELGIQUE

Aux dernières nouvelles que nous recevons, le nombre des chômeurs complets dépasse un millier, compte non tenu des chômeurs partiels.

HOLLANDE

Le dernier chiffre de chômeurs de nous connu est de 1.600, indépendamment des chômeurs partiels.

ALLEMAGNE

Des journaux hollandais ont publié une information suivant laquelle une grève aurait éclaté chez les diamantaires allemands.

Cette information ne repose sur aucun fondement.

L'AFFAIRE

DE LA

“ ANTWERPSCHE HANDELSBANK ”

Nous lisons dans Le Matin, d'Anvers, du 21 avril 1927, l'article suivant sur cette importante affaire qui continue à passionner l'opinion :

UNE IMPORTANTE RÉUNION DES CRÉANCIERS

Peu d'affaires financières ont fait autant de bruit, surtout dans le monde diamantaire, que le krach de la « Antwerpse Handelsbank ».

Le Matin a rendu scrupuleusement et toujours objectivement compte de tous les événements de cette grave affaire et nous ne tenons pas à nous départir de cette ligne de conduite qui est la seule digne en l'occurrence.

Hier donc, au local « De Ton », les créanciers de la « Handelsbank » se sont réunis sous la présidence de MM. Lipchutz, Langhor et Vinckelstein.

Cette assemblée, parfois très houleuse, qui ressemblait souvent à un véritable meeting, a été un réquisitoire des plus violents contre le Conseil d'Administration de la Banque en général et, en particulier, contre l'un des administrateurs.

Plusieurs membres prennent la parole et certains demandent que l'on exige contre V..., administrateur, la contrainte par corps.

Le parquet est particulièrement l'objet de violentes attaques et on accuse la justice de faire étalage dans cette affaire d'une mansuétude pour le moins étrange. Ces allégations sont particulièrement applaudies et la majorité demande la nomination d'une délégation qui se rendrait à Bruxelles auprès de M. Servais, procureur général, pour soumettre à ce haut magistrat la situation dont les créanciers prétendent avoir à se plaindre.

L'absence de tout bilan pour la « Handelsbank » fait l'objet d'une violente discussion et un commissaire de la Banque, présent à l'Assemblée, est fortement pris à partie. L'homme se défend en déclarant qu'il est lui aussi une victime.

Nous ne pouvons reproduire ici toutes les graves accusations qui furent lancées hier au cours de cette assemblée.

Disons seulement que M. Lipchutz, membre du Comité, prétend que la banque, créée pour défendre les intérêts du petit commerce, prélevait jusqu'à 27 et 33 % pour l'escompte des chèques (*sic*).

L'affaire des traites portant de fausses signatures fait naturellement l'objet d'une orageuse discussion et on cite même le nom des ou du coupable.

Fait plus grave encore : un monsieur qui se dit représentant d'une grande Compagnie d'assurances londonienne, vient prétendre que l'un des administrateurs de la Banque aurait touché une somme énorme de la Compagnie pour payer des diamantaires victimes de vols et que ces intéressés n'auraient jamais été indemnisés ! (Nous laissons la responsabilité de cette grave déclaration à son auteur).

Bref, les langues se délient, beaucoup avouent avoir su depuis deux ans mais ne pas avoir parlé par crainte de certaine personnalité qui, du reste, n'est pas encore inculpée en ce moment.

Enfin, un ordre du jour très violent est voté, dans lequel on demande des sanctions sévères et sans plus tarder.

Un Comité définitif est formé qui va prendre en mains les intérêts des créanciers et tâchera de neutraliser la lenteur de la justice.

E.G. A.

**

*N. D. L. R. — La « Antwerpse Handelsbank » (Banque du Commerce d'Anvers), travaillait surtout avec les diamantaires. Elle cherchait, sous le couvert d'aider les petits patrons, à favoriser l'extension de l'industrie à domicile. L'un des membres les plus influents était Willem van Rijswijck, qui était aussi Président de l'Union des Patrons Diamantaires Belges. C'est la personnalité à laquelle il est fait allusion dans l'article du *Matin* que nous publions ci-dessus, celle contre qui grondent les colères, en raison des ruines qu'elle a semées.*

On comprend l'émoi qu'a causé cette affaire, surtout en raison de la personnalité de Willem van Rijswijck.

LA SOLIDARITÉ en faveur des Grévistes

Cinquième liste (SUITE)

	Solidarité
Etienne Moccelin	5 »
Mollet Zoé	32 »
Excédent d'écot versé par Ch. Perrier	3 »
Les Autonomes de la Maison Chapuis-Comoy	60 »
Les Autonomes de la Maison Ruchon	42 »
Aimé Rey (C. G. T.)	20 »
A la suite d'une battue aux renards, Chassal	20 »
Une belotte de famille	7 »
Excédent d'écot	2 75
Union Départementale du Doubs	100 »
Collecte à la buvette du Parc	20 »
Lapidaires en Pierres Fines, Mijoux	20 »
Louis Grevas, Molinges	5 »
Instituteurs du Jura (2 ^e versement)	200 »
Cassagnade, lithographe	10 »

LOUVRIER DIAMANTAIRE

P. Mercier, Malaquais-Trélazé (M.-et-L.)	50	»
Tissage de Saint-Bel	30	»
Tailleurs de Lyon	20	»
Union Départementale de la Vienne	100	»
Union Dép. de la Seine-Inférieure	50	»
M. Faivre, mécanicien	5	»
C. S. (2 ^e versement)	5	»
Coopérative de Lapidaires, Septmoncel	150	»
Métaux (Ebonite), St-Claude, liste 608	58	»
M. H.	50	»
Repas de noces Waille-Jeannin	102	10
F. S.	5	»
Excédent d'écot (4 fr. et 2 fr.)	6	»
Syndicat des Papetiers de Bellegarde	20	»
Confédération Générale du Travail (2 ^e v.)	1.000	»
Syndicat des Employés, St-Claude	253	»
Richard Michaud, lapid., Longchaumois	20	»
Synd. National des Instituteurs, Paris	1.000	»
Quête au café Dalloz	14	»
Gaston Théry	50	»
Syndicat « Le Travail » (7 ^e versement)	1.838	85

**

Neuvième liste

Pourcentage sur les salaires des ouvriers restés au travail

Diamantaires Nemours (2 ^e quinz. Mars)	518	25
Coopérative de Taninges	1.437	»
A. P.	20	»
R. D.	50	»
L. V.	50	»
A. G.	71	»
L. J.	75	»
Section de Revigny-Conliège	430	»
<i>Solidarité</i>		
Union Syndicale des Travailleurs Réunis de l'Etablissement National d'Indret.	200	»
Mme Michalet, Mouchard	20	»
Syndicat du Personnel du Gaz de Banlieue, Paris	100	»
Union Départementale de la Nièvre	150	»
Syndicat des Employés de Banque et de Bourse, Lyon	100	»
Syndicat du Gaz, Dijon	50	»
G. C., Saint-Claude	50	»
Ponard, Satonnet et Royet, Chalon-s-S.	25	»
Fédération Nationale de la Chapellerie	600	»
Syndicat de la Bijouterie-Orfèvrerie, Lyon (1 ^{er} versement)	100	»
Bourse du Travail de Millau	100	»
Syndicat de Lagny (Seine-et-Marne)	25	»
Union Départementale de Seine-et-M.	100	»
Synd. du Textile, St-Rambert-en-Bugey	50	»
Cortat, rue du Monastère, Aurillac	25	»
Synd. des Empl. Municipaux, St-Claude	50	»
Collecte entre amis à la mémoire d'un camarade	70	»
Collecte au Café du Commerce, St-Cl.	6	»
Collecte au Congrès Socialiste, St-Cl.	96	»
Syndicat des Typos, Oyonnax	20	»
Union Départementale du Vaucluse	25	»
Syndicat Général du Personnel Municipal de Villeurbanne	50	»

Fédération Nationale des Syndicats de Fonctionnaires	500	»
Collecte faite « Aux Arrivoirs »	12	60
Métaux St-Claude, Usine Jacquemin-Verguet (liste 603)	39	»
Métaux St-Claude (liste 602)	25	»
Quête Café Vuillermoz, Diesles	15	»
Bourse du Travail, St-Claude (liste 333)	11	»
Métaux Saint-Claude (Ebonite, 5 fr. ; atelier Emile Dalloz, liste 612)	66	»
Les Syndiqués autonomes de la Maison Chapuis-Comoy	45	»
Ulysse Monneret (2 ^e versement)	10	»
Union Départementale de l'Indre	50	»
Syndicat des Emailleurs de Morez	50	»
Syndicat de la Chaussure, Dijon	100	»
Fédération de la Finance	100	»
Union Confédérée de la Gironde	50	»
Syndicat des Allumetiers de Trélazé	100	»
Bourse du Travail de Nantes	200	»
Union Départementale Drôme-Ardèche	200	»
Union Départementale de la Dordogne	50	»
Union Départementale de la Garonne	200	»
Union Départementale de la Marne	100	»
Fédération de l'Alimentation	100	»

(A suivre).

STATISTIQUE
des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS

	Syndiqués	Chômeurs
Du 14 au 20 Mars	13.768	620
Du 21 au 27 —	13.738	639
Du 28 Mars au 3 Avril	13.770	643
Du 4 au 10 Avril	13.800	667
Du 11 au 16 —	13.815	688
Du 17 au 23 —	13.789	817

Les 13.789 syndiqués de la dernière semaine se répartissent ainsi :

9.285 polisseurs, dont 500 chômeurs ;
2.035 sertisseurs, dont 75 chômeurs ;
1.485 débruteurs, dont 136 chômeurs ;
202 polisseurs de roses, dont 9 chômeurs ;
35 sertisseurs de roses, dont 1 chômeur ;
17 débruteurs de roses, dont 1 chômeur ;
246 cliveurs, dont 46 chômeurs ;
316 scieurs, dont 42 chômeurs ;
168 frotteurs, dont 7 chômeurs.

AMSTERDAM

	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 21 au 27 Mars	1.100	
Du 28 Mars au 3 Avril	4.749	1.082
Du 4 au 10 Avril	4.627	1.188
Du 11 au 17 —	4.521	1.294
Du 18 au 23 —	4.293	1.532
Du 24 au 30 —	4.340	1.447

Pour la dernière semaine mentionnée, les effectifs se répartissent comme suit :

265 scieurs occupés, 77 chômeurs, dont 4 femmes ;
2.616 polisseurs de brillants occupés, 610 chômeurs, tous hommes ;
533 sertisseurs de brillants occupés, 135 chômeurs, dont 2 femmes ;
504 débruteurs de brillants occupés, 226 chômeurs, dont 132 femmes ;
145 polisseurs de roses occupés, 165 chômeurs, tous hommes ;
61 sertisseurs de roses occupés, 52 chômeurs, tous hommes ;
90 débruteurs de roses occupés, 129 chômeurs, tous femmes ;
34 chatonniers occupés, 13 chômeurs, tous hommes ;
92 cliveurs occupés, 40 chômeurs, dont 5 femmes ;

LE BOORT

Le cours du boort reste invariable.

Voici les prix établis à Amsterdam à la date du 6 Mai 1927 :

Boort	le carat	10 20 florins
Débris de cliveurs	—	8 16 —
Eclats	—	4 08 —
Poudre pure	—	4 08 —
Cours moyen du florin : 10,21		

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS

DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires achetez chez

Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces
— et Poids métriques contrôlés par l'Etat —Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers
d'Anvers 1920A l'Exposition et au Concours du Commerce
et de l'Industrie. Anvers 1921

Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle

du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923

Concours d'Étalages « Anvers en Avant » 1923

Concours d'Étalages, Illumination et Décoration

1^{er} Prix et Grande DistinctionRecommandé par les Fédérations Internationales
des Bijoutiers Négociants
et Organisations Ouvrières
Fondateur des Ecoles Professionnelles
de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale

LE GÉRANT,
Edmond PONARD.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude

DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES !

LOUPES

CIMENT

Exigez les loupes poinçonnées DAVIDS à grossissements spéciaux

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec poinçons « DAVIDS », en plaques et en bâtons ; tient les pierres comme un roc

I. D. DAVIDS & ZONEN

JODENBREESTRAAT 103

AMSTERDAM (Hollande)